



PROJET DE LOI EL KHOMRI

UNE INTER-SYNDICALE BIEN TIMIDE

DANS SON COMMUNIQUE

DU 23 FEVRIER 2016

La CGT du Ministère de l'Intérieur a pris connaissance du communiqué commun CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, UNSA, UNEF, UNL et FIDL.

Nous connaissons l'énergie que certaines centrales syndicales « réformatrices » dépensent à aider le patronat pour mener à bien leurs funestes projets et ainsi museler la contestation. Nous nous félicitons de l'organisation d'un front commun contre ce projet de loi « El Khomri ». Nous aurions voulu croire que ce projet de loi « El Khomri » mette la CGT sur les rails de la lutte, tellement il nous renvoie au 19ème siècle.

*Une entreprise peut, par accord, baisser les salaires et changer le temps de travail
les apprentis mineurs pourront travailler 10 heures par jour et 40 heures par semaine*

Les temps d'astreinte peuvent être décomptés des temps de repos

*Il suffit d'un accord d'entreprise pour que les heures supplémentaires soient 5 fois moins
rémunérées.*

La lecture de ce communiqué, rédigé sur un ton lénifiant, nous expliquant que les organisations syndicales « ne sont pas satisfaites de ce projet » et concluant qu'elles « sont porteuses de propositions et sont disponibles pour engager le dialogue » laisse perplexe sur les motivations lorsqu'il s'agit de lutter contre ce projet qui condamne à mort le code du travail et qui ouvrira la porte à la destruction de tous les statuts de la fonction publique et des entreprises publiques !

La CGT du Ministère de l'Intérieur se déclare déçue par ce communiqué de l'inter-syndicale. Il est hors de question de faciliter les licenciements et d'insécuriser les salariés ! Hors de question de renforcer la flexibilité ! Hors de question de remettre en cause la hiérarchie des normes !

Nul besoin de phosphorer sur un tel projet de loi ! Les seules propositions à faire sont celles d'interdire les licenciements, de renforcer les droits des travailleurs, de diminuer la durée du travail, d'augmenter les salaires et de renforcer la sécurité sociale !

CE PROJET N'EST NI AMENDABLE, NI NEGOCIABLE !
On ne négocie pas le poids des chaînes, on s'en libère !
ABROGATION DES LOIS MACRON et REBSAMEN ET
DE LA LOI DITE DE SECURISATION DE L'EMPLOI !
ABROGATION DU PPCR ET DU PPNG !
RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI !